



## Vice caché achat voiture occasion

Par **Prieur isabelle**, le **03/06/2018** à **05:46**

Bonjour, suite à l'achat à un particulier d'une voiture d'occasion de "haut de gamme", je constate dès le retour chez moi que la clim ne fonctionne pas. Etant donné l'âge du véhicule (6 ans) je vais faire recharger le gaz. Il s'avère en fait (après utilisation de traceur et démontage partiel du véhicule) que le radiateur est percé et le coût de réparation est d'environ 600 euros. Impossible de détecter ce problème lors de l'achat donc. Bien sûr, si j'avais eu connaissance de ce problème, j'aurais négocié le montant du véhicule !!

Pas moyen d'entente amiable avec le vendeur...

Le service juridique de mon assurance m'incite à entamer une procédure et semble très optimiste quant à son issue.... Partagez-vous ce point de vue ??

Salutations

Par **janus2fr**, le **03/06/2018** à **09:02**

Bonjour,

Non, personnellement je ne partage pas ce point de vue !

Il vous suffisait de mettre en route la climatisation lors de l'essai du véhicule avant achat pour constater qu'elle ne fonctionnait pas. Vous ne pouvez donc pas arguer le vice caché puisque vous pouviez tout à fait vous en rendre compte avant l'achat !

Par **Visiteur**, le **04/06/2018** à **10:38**

Bonjour,

ne faites pas l'amalgame entre la panne en elle-même et sa cause. Il est évident que le diagnostic était impossible à faire lors de l'essai du véhicule, mais vous pouviez (auriez du !?) tester la clim !

Par **janus2fr**, le **04/06/2018** à **11:17**

De plus, attention à la notion du vice caché. Un vice caché est un défaut d'une chose tel qu'il la rend impropre à l'usage auquel elle est destinée, ou qui diminue tellement cet usage que l'acquéreur ne l'aurait pas achetée ou l'aurait achetée à moindre prix s'il en avait eu connaissance.

Difficile de dire alors qu'une panne de climatisation est un vice caché. Un véhicule est, avant tout, fait pour rouler. La panne de climatisation n'empêche donc pas l'usage normal du véhicule. Sauf peut-être si le véhicule est censé rouler en Afrique...